Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 juillet 2025

Choisir ses produits d’épargne : tout comprendre avec Service-Public.fr

Les produits de placement abondent : livrets d’épargne, livret d’épargne bancaire, livret jeune, livret d’épargne populaire, plan épargne logement, plan d’épargne avenir climat… Découvrez les avec Service-public.fr.

Livret A : quelle réglementation pour le plafond de versement ?
Un livret A vous permet de faire fructifier votre épargne de manière sécurisée, et de bénéficier d’intérêts exonérés d’impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Alors que des informations mensongères circulent actuellement sur internet au sujet de ce produit d’épargne réglementé par l’État, Service-Public.fr vous rappelle les règles en vigueur concernant le plafond de versement du livret A.

Livret A et LEP : baisse des taux de rémunération à compter du 1er février 2025
Le taux d’intérêt annuel du livret A était fixé à 3 % depuis le 1er février 2023, et celui du livret d’épargne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 juillet 2025

populaire (LEP) à 4 % depuis le 1er août 2024. Le ministère de l'Économie et des Finances a annoncé le 15 janvier 2025 une diminution de ces 2 taux à partir du 1er février 2025, en suivant les préconisations du gouverneur de la Banque de France. Se renseigner.

Comptes et livrets d'épargne : quelles différences ?
Tableau – Comparatif entre les différents types de comptes et livrets d'épargne

Compte sur livret ou livret d'épargne bancaire
Vous souhaitez mettre de l'argent de côté à votre rythme pour constituer une épargne disponible ? Vous pouvez ouvrir un compte sur livret ou un livret d'épargne bancaire. En effet, ce type de compte offre une grande souplesse en ce qui concerne le montant et la périodicité des versements. Nous vous présentons les règles applicables. En savoir plus

Livret jeune
Vous avez moins de 26 ans et vous voulez faire fructifier votre épargne ? Vous cherchez un placement sûr et rémunéré pour déposer les économies de votre enfant âgé de plus de 12 ans ? Vous pouvez ouvrir un livret jeune. C'est un livret plafonné dont le taux d'intérêt est fixé par l'État. L'argent reste disponible et les retraits sont possibles à tout moment. Les informations à connaître.

Livret d'épargne populaire (LEP)
Vous avez des revenus modestes et vous souhaitez ouvrir un livret d'épargne ? Le livret d'épargne populaire (LEP) est fait pour vous. C'est un placement dont le taux d'intérêt attractif est fixé par l'État. Votre épargne ne court aucun risque. Vous n'avez pas d'impôt à payer sur les intérêts mais vous devez remplir des conditions de revenus pour ouvrir et détenir un LEP. Les informations à connaître.

Livret de développement durable et solidaire (LDDS)
Vous voulez faire fructifier votre épargne de manière sécurisée et sans payer d'impôt ? Vous pouvez ouvrir un livret de développement durable et solidaire (LDDS), autrefois appelé *Codevi*. C'est un placement dont le taux d'intérêt est fixé par l'État, en tenant compte de l'inflation. Votre argent reste disponible et vous pouvez faire un retrait en cas de besoin. Nous vous présentons les informations à connaître.

Plan épargne logement (PEL)
Vous souhaitez épargner pour acheter un bien immobilier d'habitation ? Le plan d'épargne logement (PEL) peut vous intéresser. Ce compte a pour objet l'octroi de prêts aux personnes qui ont épargné pendant au moins 4 ans et qui affectent leur épargne au financement de logements destinés à l'habitation principale. Les règles applicables au PEL varient en fonction de la date d'ouverture : à partir de 2018 ou avant 2018. Les informations à connaître.

PEL : le taux de rémunération passe à 1,75 % à compter du 1er janvier 2025
Le taux de rémunération de votre plan épargne logement (PEL) sera de 1,75 % si vous l'ouvrez après le 31 décembre 2024, contre 2,25 % pour les PEL ouverts durant l'année 2024. Le point sur les modalités des PEL.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 juillet 2025

Assurance-vie et assurance décès : comment les distinguer ?
Le contrat d'assurance-vie et le contrat d'assurance décès n'ont pas la même nature et ont des objectifs différents. Ils peuvent cependant tous les 2 aboutir au versement d'une somme à des bénéficiaires désignés. En savoir plus

Plan d'épargne avenir climat
Vous avez **moins de 21 ans** et vous souhaitez investir dans des titres financiers de sociétés ou d'organismes qui financent des projets dans le domaine de la transition écologique ? Vous pouvez ouvrir un plan d'épargne avenir climat. C'est un nouveau produit d'épargne qui est disponible depuis le 1er juillet 2024. Les informations à connaître.

Compte épargne logement (CEL)
Vous souhaitez épargner dans la souplesse po**ur acheter un logement ? Le compte épargne logement (CEL) peut vous intéresser. C'est un compte sur lequel votre argent reste disponible** et qui vous permet, après 18 mois d'épargne, de demander un prêt immobilier ou un prêt travaux. À la différence du plan d'épargne logement (PEL), l'épargne du CEL est disponible. Les règles diffèrent selon la date d'ouverture du CEL. Les informations à connaître.

Plan d'épargne retraite populaire (Perp)
Le plan d'épargne retraite populaire (Perp) est un produit d'épargne à long terme. Il n'est plus commercialisé depuis le 1er octobre 2020 en raison de la création du plan d'épargne retraite (PER). Si vous avez un Perp, vous pouvez le conserver ou transférer l'argent sur un PER. En savoir plus

---

Epargne : les habitants de Paca pensent être mauvais en économie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 juillet 2025

Selon une étude de l'Ifop pour le compte du baromètre de l'épargne Altaprofits, les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'attribuent une note moyenne de 4,82 sur 10 concernant leur niveau de connaissance en matière d'économie (4,95/10 au niveau national). Si la majorité (57%) d'entre eux estiment avoir des connaissances moyennes (note comprise entre 5 et 7/10), plus d'un tiers s'attribuent une note inférieure ou égale à 4 (34%) et seuls 9% estiment avoir de bonnes connaissances (note comprise entre 8 et 10).

Tout savoir sur l'épargne dans la région

Cette enquête fait également apparaître que plus de 7 habitants de la région sur 10 (76%) possèdent au moins un produit d'épargne dans un établissement bancaire ou financier. Dans le même temps, 33% des habitants de la région déclarent posséder un seul produit d'épargne et 43% plusieurs. Ils sont nombreux à placer de l'argent de manière fréquente : 35% alimentent leurs produits épargne au moins une fois par mois, et 63% d'entre eux au moins une fois tous les 6 mois sur leurs produits d'épargne. Dans le détail des montants, les habitants de la région Sud ayant de l'épargne déclarent posséder en moyenne 47 307€, ce montant moyen dissimulant une importante hétérogénéité : parmi ceux se prononçant, 21% déclarent en effet posséder moins de 5 000€ (dont 7% moins de 1 000€) tandis que 4% déclarent détenir plus de 80 000 € en produit d'épargne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 juillet 2025

La Covid-19 a rebattu les cartes de l'épargne

Par ailleurs, 51% de ceux possédant au moins un produit d'épargne déclarent que la principale raison qui les poussent à épargner est de constituer une épargne de précaution, pour faire face aux imprévus. Que ce soient des petits imprévus du quotidien, comme une panne de voiture ou le remplacement d'un appareil ménager pour 35%, ou plus spécifiquement dans le contexte actuel, pour faire face à une éventuelle situation exceptionnelle, comme la crise sanitaire de la Covid-19, pour 16% d'entre eux. Pour 24%, l'épargne sert avant tout à financer un projet. Projet à long terme pour 19% (comme un achat immobilier, la préparation de la retraite ou le financement des études) ou à court terme pour 5% d'entre eux (comme l'achat d'une voiture ou le financement d'un voyage). Pour 20%, c'est la volonté de dissocier leurs économies de leur compte courant qui les poussent à épargner et 5% citent une autre raison. Contrairement au précédent baromètre réalisé en juin 2019, la crise liée à la Covid-19 a 'rebattu les cartes' de l'épargne en France. Les habitants de Paca privilégient maintenant l'épargne de précaution plutôt que les projets à long terme Ils souhaitent pouvoir faire face à n'importe quelle crise, qu'elle soit financière ou sanitaire.

Opacité du nouveau système de retraite

L'impact du nouveau système de retraite à point, dont le projet de réforme est porté par le gouvernement, sur leur propre situation n'est pas clair pour 52%, et pour moins d'un tiers (17%) son impact n'est même 'pas du tout' clair. « Malgré quelques écarts générationnels, ce score est relativement homogène sur le critère d'âge, en revanche, on constate une importante différence selon le sexe : la proportion de femme estimant l'impact de ce nouveau système pas clair atteint en effet 68% contre seulement 53% des hommes », constate l'étude d'Altaprofits/Ifop. Enfin, une importante proportion (36%) d'entre eux ne sait pas vers quel interlocuteur se tourner pour répondre à leurs questions ou demander des conseils sur la préparation de leur retraite. Ils sont même 37% à compter sur leurs propres moyens pour chercher de l'information. La banque de l'épargnant arrive en deuxième position avec 29% mais largement devant les intermédiaires en ligne comme un courtier ou conseiller fiscal (cité par 6%) ou un autre interlocuteur (sans précisions), cité par 2% d'entre eux.

L'accompagnement d'un professionnel est fondamental

« Un des grands enseignements de cette étude est l'évolution des comportements des épargnants de la région Paca, explique Stellane Cohen, directrice générale d'Altaprofits, qui préfèrent chercher de l'information financière et patrimoniale par leurs propres moyens même s'ils reconnaissent que leur capacité à évaluer et agir seuls sur leur épargne est aujourd'hui limitée. Dans cette période où se dessine un nouveau projet de réforme des retraites, le résultat de ce baromètre montre que le manque d'information, et peut être d'intérêt pour l'économie, rend difficile la prise de décision et la préparation de la retraite. Aujourd'hui plus que jamais, l'accompagnement d'un professionnel du conseil patrimonial sur le sujet est fondamental. »